

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 septembre 2023**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 21 ; de votants = 23

L'an deux mille vingt-trois, le treize septembre à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURE, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 06/09/2023

Date de publication : 19/09/2023

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Mélanie DEQUÉ, Eric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GEA, Clément ROUSSEAUX, Bénédicte RUISSEAU, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Sylvie LESNÉ (pouvoir à Mélanie DEQUÉ), Christophe LECLERC (pouvoir à Dimitri GEA), Brigitte JUGUE-FOURNET (pouvoir à Anne CHARRÉ)

SECRETAIRE DE SEANCE : Arnaud AUBAULT

<< >>

AFFAIRE 2023.048 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « L'OISEAU DE FEU »

Intéressée à l'affaire, Nathalie BONNOUVRIER ne participe ni au débat ni au vote.

La Ville de Quévert a décidé de consacrer l'année 2023 à la découverte du Cap Vert, en partenariat avec l'association l'Oiseau de feu. Plusieurs événements ont ainsi été organisés depuis le début de l'année par la commune : exposition de photos, lecture de contes et fabrication de masques traditionnels auprès des scolaires; lecture de nouvelles pour adultes à la bibliothèque, conférence et diffusion d'un film documentaire sur le pays ; découverte de la gastronomie capverdienne au restaurant scolaire.

L'association « L'Oiseau de feu » propose désormais un week-end musical les 23 et 24 septembre 2023, comprenant une soirée concert et deux demi-journées d'animations et d'ateliers découvertes de la musique et de la danse traditionnelle capverdienne.

L'association sollicite une subvention de 10 000.00 € à la commune pour le financement de cet événement.

Vu l'avis de l'intercommission réunie le 5 septembre 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Par 16 POUR

5 CONTRE (Jean-Luc ALLORY, Jean-Yves ANGER, Anne CHARRÉ, Brigitte JUGUE-FOURNET, Sylvie MEUNIER)

2 ABSTENTIONS (Maryam ABOU-MERHI, Antoine DEGUEN)

ALLOUE une subvention exceptionnelle d'un montant de 7 000 € à l'association « l'Oiseau de feu » pour la tenue d'un week-end culturel dédié au Cap Vert les 23 et 24 septembre 2023.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

**Le Maire,
Philippe LANDURÉ**

